

PASS Cigogne

Fiche bilan

Un projet d'accessibilité à une alimentation saine et durable

Vue d'ensemble

- **Public cible :** femmes enceintes (et 1000 premiers jours de la vie)
- **Mécanisme et objectifs :** des cartes de réduction d'un tiers du prix donnant accès à des produits frais, sains et durables tout en soutenant le commerce en circuit court.
- **Résultats déjà observés et impact :** 200 Pass distribués (500+ personnes touchées), engouement important autour du mécanisme, utilisés dans +120 points de vente en circuit court, pour un montant de 60 000 € de denrées alimentaires sur la durée de l'action (4 mois).
- **Coût estimatif :** ~ 230 000 € / an
- **Pourquoi poursuivre :** enjeu majeur de santé publique, investissement pour le futur, soutien aux producteurs et distributeurs locaux et dispositif éprouvé sur le terrain.

Rétroacte

Depuis 2023, le projet Du local dans mon point de vente a été déployé pour répondre à un enjeu majeur : rendre l'alimentation durable plus accessible tout en soutenant les acteur·rices qui la rendent possible. Il soutient à la fois les publics qui rencontrent des difficultés d'accès, les points de vente qui proposent une offre locale, saine et de qualité, et par eux les producteurs du circuit court wallons, par une rémunération juste. Le projet s'appuie sur des mécanismes concrets, testés, éprouvés et directement mobilisables sur le terrain.

Parmi eux, l'action "Pass Cigogne", qui vise à soutenir les femmes enceintes dans leur accès à une alimentation saine et durable, avec une attention particulière portée aux 1000 premiers jours de la vie, période décisive pour la santé de la mère et du bébé.



La continuation du dispositif dans les années à venir permettra de consolider une dynamique utile, déjà engagée, et d'en renforcer l'impact.

Contexte, public et pertinence du projet

Le Pass Cigogne cible les femmes enceintes et, à travers elles, les 1000 premiers jours de la vie, période reconnue comme **déterminante pour le développement de l'enfant et la santé future***. La grossesse et les premiers mois de vie constituent aussi un moment de prise de conscience particulièrement fort autour de l'alimentation, de la santé et de l'environnement dans lequel l'enfant grandira. Dans un contexte où explosent – y compris chez les jeunes enfants - les maladies dites de civilisation, le surpoids et les dégradations environnementales, la grossesse est une période particulièrement propice à l'ancrage des nouvelles habitudes alimentaires nécessaire pour y faire face.

Dans ce contexte, le dispositif répond à un double besoin. D'une part, il facilite l'accès à des aliments de qualité, riches en nutriments essentiels, à un moment souvent financièrement sensible pour les familles. D'autre part, il agit à un moment-clé pour ancrer des habitudes alimentaires plus saines et plus durables, avec des effets potentiels à long terme sur la santé, le bien-être et les pratiques de consommation.

Les bénéficiaires directs sont donc les femmes enceintes, mais les effets du dispositif concernent plus largement leur entourage et leur bébé. Le Pass Cigogne participe ainsi à préparer l'avenir, en investissant dans une période de vie où les choix alimentaires ont une portée particulièrement forte.

* Inrae - L'alimentation pendant les 1 000 premiers jours de la vie

Descriptif du mécanisme

Le Pass Cigogne donne droit à une **réduction d'un tiers du prix** sur une sélection de produits de qualité frais, locaux et peu transformés proposés dans les magasins partenaires.

Cette réduction permet de ramener le prix de ces denrées à un niveau comparable à des produits de moindre qualité.



Le mécanisme répond à plusieurs objectifs complémentaires. Il permet d'abord de **lever le frein financier** qui limite l'accès à une alimentation durable pour des personnes en situation de fragilité. Il favorise ensuite l'**adoption de meilleures habitudes alimentaires,** avec un bénéfice attendu sur la santé de la mère et du bébé, tout en **sensibilisant les bénéficiaires à l'alimentation durable** et en leur donnant des clés pour ancrer ces comportements alimentaires, notamment via une newsletter d'information et des renvois vers des partenariats ou initiatives connexes.

L'enjeu n'est pas d'imposer des normes idéales, mais d'accompagner des choix réalistes, progressifs et soutenables, qui appuient à la fois la santé, le bien-être et une alimentation plus respectueuse de l'environnement dans lequel l'enfant grandira.

Pratiquement, les points de vente avancent la réduction lors de l'achat, puis adressent une demande de créance à la Cellule Manger Demain. Tout au long de leur participation, ils bénéficient d'un contact privilégié au sein de l'équipe "Point de vente" pour les accompagner au niveau administratif, lors de leur entrée dans le projet, mais également pour trouver réponse à leurs questions à tout moment et réaliser un suivi administratif et financier.

Porteurs et partenaires

La mise en œuvre du dispositif repose sur **un réseau de points de vente partenaires sélectionnés selon une charte spécifique**. Ce maillage territorial est indispensable pour garantir une accessibilité réelle aux bénéficiaires sur l'ensemble de la Wallonie. Le projet compte actuellement sur un réseau de 160 points de vente partenaires.

Cette charte, co-construite avec les partenaires du projet, définit les critères permettant d'identifier les points de vente engagés dans une démarche de circuit court. Elle s'articule autour de quatre dimensions transversales : environnementale, sociale, territoriale et liée à la transition des systèmes alimentaires. Des critères concrets, tels que le nombre d'intermédiaires, la part de produits frais ou encore la présence de produits issus de circuits de proximité, permettent d'évaluer et de sélectionner les structures partenaires.

Pour la Cellule Manger Demain, il est essentiel de travailler **en partenariat avec des acteur·rices de terrain**, au plus proches de nos publics cibles.

Impacts et résultats



Au total, 200 Pass ont été distribués, touchant 529 personnes. Le Pass Cigogne apporte un soutien financier concret, souvent perçu comme un **véritable coup de pouce** pour alléger le budget alimentaire et acheter davantage de produits de qualité.

Le Pass contribue à maintenir ou **renforcer des habitudes alimentaires plus durables**. Il augmente les achats en circuit court, en vrac et auprès de petits producteurs, tout en agissant comme un levier de changement d'habitudes, notamment par une fréquentation plus régulière des commerces de proximité et une réduction du recours aux supermarchés. Cette évolution s'accompagne aussi d'une **plus grande diversité alimentaire**, avec davantage d'achats de produits auparavant jugés trop chers, comme des légumes, les produits laitiers ou la viande de qualité.

Avant l'introduction du Pass, seule une minorité des utilisatrices fréquentait exclusivement le circuit court (13%), tandis que 25% ne le fréquentaient pas du tout, soulignant que le public touché va au-delà de la base existante.

Les freins identifiés avant utilisation étaient principalement d'ordre financier, mais aussi liés à la méconnaissance, aux habitudes prises en grande surface et à certaines contraintes pratiques. Après utilisation, la perception des produits s'améliore nettement, avec environ 50% des répondantes qui jugent les produits de meilleure qualité. Le Pass incite aussi à consommer davantage de produits frais et améliore la qualité de l'alimentation, tout en renforçant le sentiment de sécurité et de bien-être pendant la grossesse et le postnatal.

Les effets sont également visibles du côté des commerces partenaires. 9% des bénéficiaires se sont rendues dans un point de vente qu'elles ne connaissaient pas, 27% dans un commerce qu'elles connaissaient sans le fréquenter auparavant, 79% ont augmenté leur fréquence de visite et 80% leurs volumes d'achat. Le dispositif soutient donc à la fois la découverte, la fidélisation et l'intensification des achats.

Enfin, les effets semblent se prolonger au-delà de la durée du Pass (seulement 4 mois). Après le Pass Cigogne, 68% des utilisatrices prévoient de continuer à fréquenter les magasins partenaires, soit exclusivement, soit en combinaison avec d'autres commerces.

Un dispositif qui remporte aussi le soutien des points de vente partenaires : 100% des interrogés souhaiteraient continuer !

> *Cela m'a permis de découvrir le maraîcher qui vient au marché (…), plutôt que d'aller un peu tout le temps en supermarché, j'attends le jour du marché pour faire mes courses hebdomadaires »*
>
> **Témoignage d'une utilisatrice de Pass**

Pourquoi poursuivre

- Les premiers résultats montrent que le mécanisme répond à un besoin réel et génère un grand enthousiasme.
- La continuité permet d'éviter la rupture dans l'accompagnement et dans les usages.
- Le soutien public sécurise les partenaires et donne de la visibilité au dispositif.
- Il s'agit d'un investissement ciblé, concret, et directement utile aux territoires.
- La poursuite du projet permet de consolider une solution déjà éprouvée.

Améliorations et perspectives

L'expérience acquise a permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration du dispositif. L'une d'elles consiste à remplacer le système actuel de téléchargement et de Pass papier par une carte électronique alimentée mensuellement. Cette solution simplifierait la gestion du dispositif, améliorerait le suivi des dépenses et a déjà fait ses preuves dans d'autres initiatives d'accessibilité alimentaire, comme le projet « La Class » à Schaerbeek.

Articuler le mécanisme de Pass Cigogne avec le travail d'autres acteur·rices qui contribuent à la thématique des 1000 premiers jours serait également une piste pour renforcer l'impact global de ces différents projets. Ainsi, nous sommes en contact avec le projet Mini Pousses (Agricovert) qui a pour but d'offrir des paniers de fruits, légumes et pain sains et durables aux femmes enceintes et les accompagner à l'aide d'ateliers pratiques. Nos initiatives parallèles de soutien à l'accès des femmes enceinte à une alimentation saine et durable se retrouvent ainsi dans une dynamique globale dont l'impact se voit renforcé. Nous explorons notamment ensemble le développement de cette thématique avec les mutuelles et d'autres acteurs de la santé.

Budget

Pour que ce mécanisme soit relancé pour une période d'un an, voici le budget à mobiliser. Ce budget est modulable en fonction de l'ampleur qu'on souhaite donner à ce mécanisme.

Projet PASS Cigogne	
Budget en EUR / AN	
POSTE 1 - FRAIS DE PERSONNEL	
Chargé·e de projet 0,4 ETP	
TOTAL	**35 000 €**
POSTE 2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Communication/Information	5 000 €
Coup de pouce Pass (700 femmes enceintes)	168 000 €
Frais de déplacement	2 000 €
Fournitures et divers	1 250 €
TOTAL	**176 250 €**
Total postes 1+2	**211 250 €**
POSTE 3 - FRAIS GÉNÉRAUX (10% du projet)	**21 125 €**
TOTAL GENERAL	**232 375 €**

En savoir plus

- OMS – Le rôle de l'alimentation dans la santé
- Inrae - L'alimentation pendant les 1 000 premiers jours de la vie
- UNICEF - Les 1000 premiers jours de l'enfant : une période déterminante
- Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG) - Enceinte ou en désir d'enfant? Comment se protéger des perturbateurs endocriniens et autres polluants
- Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG) - Le bio est-il meilleur pour la santé ?
- Sciensano - Consommation alimentaire et respect des recommandations alimentaires dans la population belge